

CAFOC de l'académie de Versailles

DEVENIR MAÎTRE D'APPRENTISSAGE - TUTEUR (DISTANCIEL)

Distanciel tutoré sur plateforme de formation dédiée (Capstar) et classes virtuelles.

OBJECTIFS

1. Comprendre les enjeux du tutorat ou de la fonction maître d'apprentissage pour l'entreprise, pour le nouveau collaborateur, pour le tuteur ou le maître d'apprentissage
2. Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
3. Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
4. Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages

CONTENU

Module de positionnement : recenser ses acquis et ses besoins de formation en qualité de tuteur-maître d'apprentissage

Module 1 : connaître le cadre d'action du tuteur

Module 2 : préparer l'arrivée dans l'entreprise

Module 3 : accueillir le tutoré à son arrivée dans l'entreprise

Module 4 : faciliter l'intégration pendant la période d'essai

Module 5 : suivre le parcours avec le centre de formation

Module 6 : organiser le parcours au sein de l'entreprise

Module 7 : accompagner le tutoré dans son parcours d'apprentissage

Module 8 : s'appuyer sur des situations de travail pour développer les apprentissages

Module 9 : guider la réflexion du tutoré sur ses activités professionnelles

Module 10 : évaluer les acquis des apprentissages en situation de travail

Une cellule tutorale accompagne à distance la montée en compétences du stagiaire sur la plateforme (échange par email, téléphone).

4h de classes virtuelles sont proposées pour faciliter les échanges et le transfert des apprentissages.

La durée et la modalité de l'accompagnement sont adaptées en fonction des besoins identifiés, du projet et du contexte de l'entreprise.

TAUX DE RÉUSSITE

Taux de satisfaction des stagiaires en 2022
= 96,6 %

Taux de satisfaction des stagiaires en 2023
= 87,5 %

PUBLICS

- Individuel
- Salarié
- Professionnel de la formation

DURÉE

De 18 h

DATES

Formation sur demande
(Nous contacter)

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Autonomie assistée possible
- Cours du jour
- Enseignement individualisé
- Formation de groupe
- Parcours modulaire de formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quiz et activités pédagogiques à la fin de chaque module

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

IMPORTANT :

Les objectifs de formation poursuivis sont conformes aux exigences de la nouvelle certification du ministère du Travail relative aux compétences des maîtres d'apprentissage et tuteurs (voir fiche RS5515 sur France Compétences).

Cette formation est dispensée en partenariat avec les CAFOC des académies de Paris et Créteil. Elle peut être complétée par 7h de formation de préparation à la certification.

Une journée supplémentaire en présentiel peut être organisée afin de préparer la certification Maître d'apprentissage/tuteur. Voir la fiche formation "Accompagnement à la certification Maître d'apprentissage/tuteur".

COÛT

Prix maximum applicable forfaitaire, tous publics : 270 euros

FINANCEMENT

- AGEFIPH
- Auto-financement
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie

CONTACT

Françoise MAILLET

Téléphone : 01 30 83 47 01

Email : formation.cafoac@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un référent handicap est disponible pour envisager les aménagements techniques ou pédagogiques nécessaires à un bon déroulement de la formation.

